

EXPORT des Trophée 2012 éco-entreprises



L'ADEME, OSEO et UBIFRANCE organisent la 2^{ème} édition du Trophée export des éco-entreprises

Présentation du Trophée

Suite au succès de sa première édition, l'**ADEME**, **OSEO** et **UBIFRANCE** organisent la **2ème édition du Trophée de l'Export des Eco-entreprises** remis à l'occasion du salon POLLUTEC à Lyon du 27 au 30 novembre 2012.

Ce trophée vise à récompenser les éco-entreprises françaises à l'international pour leur dynamisme, leur réussite et leur innovation. Son jury est constitué des principaux acteurs institutionnels représentatifs du savoir-faire français dans le domaine des éco-technologies et de l'export.

Dans un contexte où l'export devient une nécessité pour la pérennité de bon nombre de PME et ETI, au titre desquelles les éco-entreprises sont un parfait exemple, ce trophée valorise la réussite des éco-entreprises à l'export.

Son enjeu est de promouvoir une dynamique de l'export autour de l'exemplarité des éco-entreprises lauréates.

A l'occasion de ce Trophée, quatre prix seront remis, en présence de la ministre du Commerce extérieur, Nicole BRICQ.

Prix du dynamisme à l'export

Les éco-entreprises nominées dans le cadre de ce prix, se distinguent par leurs capacités pour avoir su préserver une croissance de leurs activités à l'export de façon soutenu et régulière. Ce sont également des éco-entreprises qui se sont distinguées par une stratégie à l'export structurée et dotée de moyens.

Les nominés sont :

ARIA TECHNOLOGIES :

Cette éco-entreprise est spécialisée dans le calcul de la dispersion des polluants, l'analyse météorologique, la modélisation du vent, des émissions, la qualité de l'air et les changements climatiques.

ARIA TECHNOLOGIES a su entretenir une croissance annuelle de son CA à l'export d'environ 50% depuis déjà 3 ans. Elle est présente dans une vingtaine de pays via des filiales et des agents locaux.

La modélisation de l'environnement atmosphérique jouit d'un succès grandissant. C'est un métier que les grands groupes cherchent à intégrer de façon plus systématique dans leur offre, ouvrant toujours un peu plus le champ des opportunités commerciales pour ARIA TECHNOLOGIES.

CITELUM :

Cette éco-entreprise est spécialisée dans l'éclairage urbain, la Gestion des déplacements et les équipements électriques urbains.

CITELUM est notamment en mesure de proposer une réduction importante de la consommation énergétique des services liés à l'éclairage public grâce à sa « Gestion complète ». Cette dernière vise à mettre en cohérence l'ensemble des services liés à l'éclairage public, par une optimisation fonctionnelle et environnementale des équipements associés.

CITELUM se distingue par la part de son export dans son CA atteignant environ 70%, et une croissance continue de celle-ci. Cette société accompagne son développement à l'export d'une stratégie combinant consolidation de ses positions et pénétration de nouveaux marchés étrangers. Elle est présente dans 20 pays sous diverses formes : filiales, joint-venture, partenariats, agents ou en vente directe.

LACROIX SOFREL :

Reconnue comme société leader dans la télégestion, LACROIX SOFREL assure la conception, la fabrication et la commercialisation de produits pour la télégestion et le télécontrôle d'installations techniques.

Elle intervient sur les marchés de :

- L'eau potable,
- L'assainissement,
- Le génie climatique,
- L'éclairage public,
- L'industrie, ...

LACROIX SOFREL couvre plus de 34 pays dans le monde. Elle connaît jusqu'à présent une augmentation constante de son CA à l'export. Pour arriver à un tel résultat, cette société, au-delà de la vente directe, a su structurer son offre à l'export autour de filiales et de distributeurs locaux.

VAUCHE SA :

Cette éco-entreprise propose des solutions complètes et innovantes de tri et de valorisation des déchets.

Elle s'illustre dans plusieurs domaines dont elle maîtrise l'ensemble des compétences et technologies en toute autonomie, de l'étude à la livraison clé en main d'usine de traitement, tels que :

- Les ordures ménagères,
- Les déchets industriels,
- Les collectes sélectives,
- Les déchets organiques.
-

VAUCHE SA se démarque par une un CA réalisé à 80 % à l'export et en progression constante sur 11 pays. Cette éco-entreprise a su se structurer et se renforcer pour donner corps à ses objectifs stratégiques de pénétration de marchés étrangers ciblés.

Prix de l'innovation à l'international

Les éco-entreprises nominées dans le cadre de ce prix, se distinguent par une réussite éco-technologique à l'export. Elles sont en position de leaders ou d'outsiders sur leur marché, grâce à l'innovation de rupture ou le potentiel de substituabilité de leur innovation.

Les nominés sont :

CLARANOR SA :

Cette éco-entreprise a développé une nouvelle technologie de stérilisation des emballages par lumière pulsée, n'utilisant aucune eau ni produits chimiques. Elle a également développé des solutions complémentaires de décontamination des bouchons, pots et coupelles avant remplissage, à destination des industries alimentaires et producteurs de boissons.

CLARANOR est en passe de devenir un leader international dans son domaine technologique de décontamination, car l'efficacité stérilisante de la lumière pulsée fait de cette technologie une véritable alternative à la désinfection chimique.

LEOSPHERE :

Cette éco-entreprise réalise des systèmes optoélectroniques LIDARS (vent et poussières) appliqués à la surveillance de la pollution atmosphérique, la climatologie, la météorologie. Les LIDARS permettent une caractérisation de l'atmosphère à distance et en temps réel aussi fine qu'un capteur in-situ.

LEOSPHERE est un leader mondial en matière d'observation atmosphérique par LIDAR. Le potentiel de croissance à l'international est significatif que ce soit dans l'éolien, la qualité de l'air ou encore dans l'aéroportuaire. D'ores et déjà LEOSPHERE réalise plus de 60% de son CA à l'international.

VLH - MJ2 TECHNOLOGIES SARL :

Cette éco-entreprise conçoit et fabrique des turbines hydroélectriques à très basse chute (VLH). S'il elles s'adaptent à tout type de territoire disposant de ressources hydrauliques, les VLH valorisent plus particulièrement le potentiel économique des ressources hydrauliques des territoires avec peu de relief. De plus, les VLH intègrent les dernières technologies disponibles en matière de production d'énergie électrique. Elles se caractérisent également par une grande intégration environnementale, tant d'un point de vue visuel et sonore qu'au niveau du respect de l'écosystème halieutique.

Si MJ2 TECHNOLOGIES reste une jeune entreprise, son développement commercial ayant débuté en 2008, elle a su rapidement se structurer à l'export pour atteindre en premier des pays développés grâce à des agents et des partenaires locaux. Les pays développés disposent en effet de nombreux ouvrages hydrauliques sur lesquels les VLH peuvent d'ores déjà être installées.

Prix "Jean-Claude Oppeneau" - Coup de coeur du Jury

Les éco-entreprises nominées dans cette catégorie se démarquent par le potentiel de leur innovation à l'export.

Les nominés sont :

ECOMUNDO SAS :

Cette éco-entreprise est spécialisée en affaires réglementaires (conformité REACH et CLP) et dans l'éco-conception intégrée à la supply chain.

Si ses produits sont évidemment adaptés aux problématiques de chacun de ses clients, EcoMundo SAS propose une plateforme (services et progiciels web) de 6 modules web pour accompagner les entreprises dans leur mise en conformité avec la réglementation chimique internationale.

ECOMUNDO s'est toujours tournée vers l'international du fait de la nature de son activité. Mais, si ses services d'expertises et progiciels lui permettent une certaine flexibilité à l'international, elle a su ne pas se disperser en établissant une ligne stratégique d'export claire.

McPHY ENERGY :

Cette éco-entreprise est spécialisée dans le stockage d'hydrogène sous forme solide à court, moyen et long terme. Elle se démarque par son savoir-faire innovant permettant de maximiser les rendements énergétiques par stockage d'hydrogène à basse pression en toute sécurité. Elle a également développé de solides connaissances dans la production d'hydrogène décarbonée, à partir de l'électrolyse de l'eau. Ainsi, McPhy propose des solutions hydrogène complètes, vertes et sécurisées.

La majeure partie des projets impliquant le stockage d'hydrogène se situe à l'étranger. Ainsi, pour McPHY ENERGY, l'export est crucial dans son développement. Depuis le début de son activité commerciale en 2010, cette éco-entreprise a mis l'accent sur l'export pour son développement à l'aide d'une stratégie export suffisamment structurée.

MICROHUMUS :

Cette éco-entreprise propose des services d'expertise et de recherche et développement, pour répondre aux besoins des producteurs et des utilisateurs d'amendements organiques et de supports de culture, et des industriels du recyclage des matières organiques résiduelles.

Plus particulièrement, pour la première fois au monde, MICROHUMUS a conçu un pilote de sol reconstruit, de 1 mètre d'épaisseur, destiné à réduire la consommation d'eau. Jusqu'à présent les stratégies en la matière oubliées la notion de structure de sol. Cette innovation renforce le potentiel export de MICROHUMUS, 50% de

son CA est réalisé à l'export, grâce à la perspective immense que lui offrent les marchés des pays désertiques souhaitant optimiser leur gestion de l'eau.

Prix spécial du Jury

Ce prix récompense une éco-entreprise pour sa stratégie à l'export exemplaire et sa capacité d'innovation remarquable.

Le prix sera décerné à l'un des nominés toutes catégories confondues.

Contact presse :

ADEME : Tel : 01 49 09 27 47 – Courriel : ademepresse@tbwa-corporate.com

OSEO : Vanessa Godet – Tel : 01 41 79 84 33 – Courriel : vanessa.godet@oseo.fr

UBIFRANCE : Clément Moulet – Tel : 01 40 73 35 31 – Courriel : clement.moulet@ubifrance.fr

A propos de l'ADEME :

Depuis plus de 25 ans, l'ADEME et POLLUTEC soutiennent les professionnels qui adoptent une attitude plus respectueuse de l'environnement. Le chemin est encore long et il requiert d'apporter toujours plus d'innovations techniques, méthodologiques et stratégiques au monde professionnel.

Le Club ADEME International, piloté par l'ADEME, a pour objectif d'accompagner ses adhérents dans le développement de projets innovants et de partenariats à l'international.

Au quotidien, le Club ADEME International soutient ses membres en leur proposant, en liaison avec l'ADEME et les organismes publics, de nombreux services de veille, d'accompagnement et de soutien à l'innovation pour favoriser leur déploiement à l'international dans les domaines de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

A propos d'OSEO :

Entreprise publique, OSEO apporte aux entrepreneurs les moyens de leur développement en finançant leurs projets d'innovation, d'investissement ou à l'international. Il leur apporte le conseil et le financement nécessaires à toutes les étapes de leur cycle de vie. OSEO travaille en étroite collaboration avec un réseau de partenaires européens, nationaux et régionaux pour permettre la concrétisation et la commercialisation des projets innovants les plus risqués.

A propos d'UBIFRANCE :

UBIFRANCE, l'Agence française pour le développement international des entreprises, est un établissement public industriel et commercial placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances, du Ministère du Commerce extérieur et de la Direction Générale du Trésor.

UBIFRANCE est doté de son propre réseau de collaborateurs, en France et dans le monde. 80 bureaux présents dans 60 pays, accompagnent les entreprises sur place, soit plus de 1400 collaborateurs multiculturels dédiés à l'accompagnement des PME à l'export.

UBIFRANCE est également le gestionnaire de la formule V.I.E (Volontariat International en Entreprise).

La filière Environnement d'UBIFRANCE accompagne annuellement 500 éco-entreprises françaises dans 40 pays.

www.ubifrance.fr